



DECLARATION D'AGADIR

A l'invitation du comité international et du comité local maghrébin du PGA (People's Global Action, Action mondiale des Peuples), des représentants de la société civile venus de diverses régions du monde (Afrique subsaharienne, Asie, Amérique latine, Europe, région Mena et Maghreb) se sont réunis les 21 et 22 juin à Agadir.

Ces acteurs associatifs, militants des droits de l'homme, syndicalistes ou représentants des migrants ont fait le point sur le processus devant conduire à l'élaboration et à l'adoption du pacte mondial sur les migrations (GCM) à Marrakech en décembre 2018.

Cette réunion visait tout particulièrement à préparer le PGA qui se déroulera en marge du Forum Mondial Migration et Développement (FMMD) de Marrakech.

Le processus engagé depuis 2017 reposait sur une démarche censée donner à la société civile la possibilité de contribuer à l'élaboration du pacte mondial sur les migrations.

Plusieurs versions de travail de ce pacte ont été formulées dont les contenus ont suscité de nombreuses discussions et ont fait naître auprès des acteurs de la société civile des inquiétudes fortes qu'ils n'ont pas manqué de souligner.

Les représentants de la société civile engagés dans le processus ont ainsi relevé que les différentes rédactions tendaient à minimiser les droits des migrants et privilégier une approche basée sur les interdictions édictées par les pays du Nord.

Les participantes et les participants souhaitent mettre l'accent sur des préoccupations qui constituent autant de points de vigilance :

- Les participants insistent pour que la convention sur les droits des travailleurs migrants et leur famille ainsi que les conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) constituent des socles incontournables au même titre que la déclaration internationale des Droits de l'Homme.
- Le pacte doit clairement refuser toute forme de détention des migrants en raison de leur statut.
- L'insistance mise sur la différenciation entre migrants réguliers et non réguliers mène au refus des droits à ces derniers.



- Le droit à un travail décent pour tous les migrants, quelque soit leur statut, doit être affirmé dans le pacte.
- Le droit à la mobilité et à la libre circulation des personnes doit être également affirmé.

Par ailleurs, les participantes et les participants constatent que l'aide au développement continue à être utilisée, dans ce pacte, par les pays donateurs comme un levier pour asseoir leurs intérêts nationaux. A cet égard, ils appellent les Etats du Sud à faire preuve d'une plus grande fermeté dans la défense des intérêts de leurs ressortissants.

Ces inquiétudes sont malheureusement confortées par une actualité internationale tragique (particulièrement en Europe et aux Etats Unis) dans un contexte de montée généralisée de la xénophobie, le racisme et les replis nationaux ou identitaires.

Dans la perspective du sommet de Marrakech, les participantes et les participants continuent à considérer que tous ces points constituent des conditions indispensables et demandent fermement que leurs préoccupations, attentes et propositions soient entendues à l'occasion de la rédaction finale du pacte.

A cet effet, ils appellent les acteurs de la société civile dans toute sa diversité à se mobiliser pour faire entendre leur voix.

Le PGA de Marrakech sera un moment pour que la société civile évalue l'ensemble du processus et adopte une position à la lumière des dernières évolutions.

Agadir le 22/06/2018

Les participantes et participants à la réunion préparatoire du PGA 2018

Secrétariat:

Forum des Alternatives Maroc

45 rue Abidjan, N°3, 1er étage, Océan, Rabat, Maroc

E-mail: 2018pgamaroc@gmail.com

Tél: +212 537 70 59 27/29

Pour l'Europe :

Plateforme Euro-Marocaine MDCD - Emcemo

Eerste Weteringplantsoen

2c 1017 SJ Amsterdam – Pays-Bas

emcemo1@gmail.com

Tél. : 0031 2 04 28 88 25